

**Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation d'une étude d'impact**



N° 14752\*01

**Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

à joindre au formulaire de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation  
d'une étude d'impact Cerfa n° 14734\*01

**Personne physique**

Nom FAURE Prénom CLAUDE  
Adresse  
Numéro Extension Nom de la voie  
La Croisette- BP 40  
Code Postal 73122 Localité Courchevel Cedex Pays FRANCE  
Tél 04.79.08.04.09 Fax  
Courriel contact@S3V.com @

**Personne morale**

**Adresse du siège social**

Numéro Extension Nom de la voie  
La Croisette- BP 40  
Code postal 73122 Localité Courchevel Cedex Pays FRANCE  
Tél 04.79.08.04.09 Fax  
Courriel contact@S3V.com @

**Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande**

Nom FAURE Prénom CLAUDE  
Qualité Président du Directoire  
Tél 04.79.08.04.09 Fax  
Courriel contact@S3V.com @





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

## Récépissé de dépôt d'un formulaire de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé un formulaire de demande d'examen au cas par cas de la nécessité de réaliser une étude d'impact de votre projet.

Le délai d'instruction de votre dossier est de TRENTE CINQ JOURS. Ce délai court à compter de la complétude de votre dossier, soit QUINZE JOURS à compter de la réception du formulaire, SAUF SI l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement vous demande dans ce délai de :

- de remplir la ou les cases du formulaire qui ne l'auraient pas été ;
- de transmettre la ou les annexes obligatoires manquantes.

A l'expiration du délai de TRENTE CINQ JOURS courant à compter de la complétude du formulaire, l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement doit rendre une décision vous informant de la nécessité ou non de réaliser une étude d'impact.

**Si aucune décision n'était rendue à l'issue de ce délai, cette absence de réponse vaudrait obligation pour vous de réaliser une étude d'impact.**

Cette décision, ou une mention de l'absence de décision, est mise en ligne sur son site internet.

Elle figure dans le dossier d'enquête publique ou de procédure de mise à disposition du public.

(à remplir par l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement)

Cachet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement :

Le projet ayant fait l'objet d'une demande d'examen au cas par cas n° F08212.P.0037 a été déposé auprès de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement le 12/07/2012

### Délais et voies de recours

La décision d'examen au cas par cas peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

En cas de décision implicite valant obligation de réaliser une étude d'impact, le destinataire de la décision doit, à peine d'irrecevabilité du recours contentieux, former un recours administratif préalable auprès de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement qui a pris la décision.

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en  
matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

12 juillet 2012

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

F08212P0037

### 1. Intitulé du projet

Restructuration de la piste de la cave des creux à Courchevel 1850, Savoie (73)

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom FAURE

Prénom Claude

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

M. FAURE Claude, Président du directoire

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

14 29 118 5 2 6 6 8 01 01 03 18 1 1

Forme juridique

**Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734\*01**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
42° b)	Piste de ski hors site vierge d'une superficie inférieure à 4 hectares, de 3.45ha

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1**

#### 4.1 Nature du projet

Création d'une piste de ski à l'arrivée du télésiège des Gravelles, sur le secteur des Creux à Courchevel 1850.

#### 4.2 Objectifs du projet

Créer une variante débutante à la piste rouge de la Cave des Creux, à l'arrivée du télésiège des Gravelles. Cela permettra un accès débutant au secteur Prameruel et ainsi à d'autres secteurs de ski.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet nécessite un terrassement qui se fera effectué de haut en bas afin de niveler le terrain. Ce projet a été réfléchi pour être à l'équilibre entre déblais et remblais (22 000 m<sup>3</sup> déblais/ 22 000 m<sup>3</sup> remblais).

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La piste de ski sera utilisée en période hivernale pour la pratique du ski alpin.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager (Demande d'Autorisation d'Aménagement de Piste)

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Permis d'aménager (Demande d'Autorisation d'Aménagement de Piste)

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques		Valeur	
Surface	34 500m <sup>2</sup>	Volume déblais	22 000 m <sup>3</sup>
Dénivelé	156 m	Volume remblais	22 000 m <sup>3</sup>
		Hauteur max déblai	5,00 m
		Hauteur max remblai	5,00 m

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse**

Société des Trois Vallées

La Croisette

73120 Courchevel

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 06° 38' 00" 0 E Lat 45° 23' 20" 7 N

Point d'arrivée :

Long. 06° 38' 15" 8 E Lat 45° 23' 31" 3 N

Communes traversées :

Saint-Bon-Tarentaise

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?** Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?** Oui  Non

**4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?**

**4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?** Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

**5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée**

**5.1 Occupation des sols**

**Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?**

La piste projetée est située :

- sur un chemin d'entretien reliant l'aéroport aux remontées mécaniques alentours
- sur des prairies à nard raide et zones de reposoir
- sur des fourrés à Genévrier nains

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui  Non

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2006, Zones Ns :

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

« Sont classés en zone naturelles et forestières, les secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique »

« En outre sont également admis en secteur Ns : les équipements et aménagements à la condition d'être destinés à la pratique du ski et de la randonnée ».

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Située à 2.1 km du site → Znieff 1 (73150018 « Montagne de la Petite et Grande Val »).</li> <li>située à 1,8 km du projet → Znieff 2 (7315 « Massif de la Vanoise »)</li> </ul>
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Massif de la Vanoise
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en réalité dans l'aire d'adhésion optimale du Parc National de la Vanoise.
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan d'indexation en Z (PIZ) modifié en juillet 2005, janvier 2006 et décembre 2006.
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Situé à 1.8 km du projet : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone de Protection Spéciale (ZPS) « la Vanoise »</li> <li>• Site d'intérêt communautaire (SIC) « Massif de la Vanoise »</li> </ul>
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrassement nécessite des déblais et remblais qui seront prélevés sur la zone du projet. La totalité des déblais sera utilisée pour les remblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impacts sur la flore faibles. Projet située majoritairement : <ul style="list-style-type: none"> <li>• sur un chemin d'entretien et les zones rudérales alentours.</li> <li>• sur des prairies à nard raide sans grande richesse floristique.</li> <li>• sur des zones de reposoir.</li> </ul> Les impacts sur la faune sont également faibles du fait de la nature des habitats impactés. De plus cette zone se situe sur le domaine skiable aménagé des 3 Vallées.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre la disparition temporaire (en phase chantier) du chemin d'entretien mais celui-ci sera reconstitué. Il consomme pendant la phase travaux, un espace dédié en été, aux pratiques agro-pastorales.

<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seulement en phase de réalisation du fait du travail des engins et la circulation. Nuisances ponctuelles, faibles et durant la journée.	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seulement en phase de réalisation. Nuisances ponctuelles et faibles.	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Faible réduction d'une parcelle pastorale seulement en phase travaux et le temps de la reprise végétale. Une revégétalisation soignée avec des plants autochtones sera faite immédiatement après les travaux.	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :



**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de la nature du projet (piste de moins de 4 hectares), de la zone choisie (zone aménagée, située sur le domaine skiable et à proximité de l'altiport), de l'absence de zonage de protection et d'inventaire, de l'absence d'habitats sensibles et d'espèces végétales rares ou réglementées, le projet n'engendre que de faibles impacts temporaires et ponctuels sur l'environnement.

Les incidences du projet sur l'environnement sont faibles et des mesures de réduction et de suppression des impacts sont être intégrées au projet (revégétalisation, cunettes de drainage, plan de chantier et Plan de circulation pour éviter la divagation des véhicules, réutilisation des déblais pour le remblai, etc.)

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

	Objet
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input type="checkbox"/>	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 1 : Expertise Floristique n° 12TEC0680-A

9. Engagement et signature

  
**SAEM SOCIÉTÉ DES TROIS VALLÉES (S3V)**  
**Service Exploitation**  
**La Croisette - BP. 40 - 73122 COURCHEVEL Cedex**  
**Tél. 04.79.08.04.09 - Fax 04.79.08.29.75**  
**RCS. Chambéry 429 852 668**